

Enquête ULIS. Volet 2.

Le coordonnateur ULIS entre personne ressource et expert ?

Les questions posées aux coordonnateurs étaient les suivantes :

- Pensez-vous être une personne ressource ? Si oui, pourquoi ?
- Pensez-vous être un expert ? justifiez votre réponse.

Alors même que la réforme du CAPPEI (février 2017) affichait clairement le rôle de personne ressource pour tous les enseignants titulaires de ce nouveau diplôme, nous cherchions à savoir si cette notion de personne ressource se construisait, comment et en quoi ? La question sur l'expertise, formulée « pensez-vous être un expert » se fondait sur l'hypothèse que dans l'évolution actuelle du positionnement de l'enseignant spécialisé, les compétences liées à la formation au CAPA SH, 2CA SH ou CAPPEI seraient peut-être moins mises en avant. Comment finalement, cet équilibre entre la position de personne experte et personne-ressource se joue-t-elle ? Nous verrons que la formulation sur l'aspect « expert » a posé question, a incité les coordonnateurs à répondre majoritairement non, mais a suscité en creux de nombreuses réflexions très intéressantes. Nous avons analysé les 143 réponses données par les coordonnateurs.

Les questions posées aux enseignants (9 réponses enseignants du second degré/ 19 réponses enseignants du 1^{er} degré) étaient les suivantes :

- Comment travaillez-vous avec le coordonnateur ULIS ?
- Pour vous l'enseignant coordonnateur est un expert de l'enseignement spécialisé ? une personne ressource pour vous, une personne ressource pour l'équipe ?
- L'enseignant coordonnateur vous aide
 - o Pour comprendre cet élève dans ses attitudes et ses comportements
 - o Pour comprendre son fonctionnement cognitif
 - o Pour adapter vos supports
 - o Pour l'évaluation
 - o Ne vous aide pas du tout
- Quelles sont pour vous les qualités de base d'un enseignant coordonnateur ?

II Quels éléments quantitatifs ?

Les enseignants coordonnateurs répondent majoritairement être des personnes ressources. Nous pouvons interpréter 115 réponses comme étant affirmatives, 19 comme négatives et 9 qui nuancent leur réponse.¹

Ils ne se reconnaissent pas experts. 82 réponses peuvent être considérées comme négatives. Soit parce que la négation est présente, soit parce que l'interprétation de la réponse peut être considérée comme telle. 46 réponses peuvent être considérées comme positives soit parce que le mot « oui » est présent, soit parce que l'interprétation de la réponse peut être considérée comme telle. 11 réponses négatives et 2 réponses positives ne comportent pas de justification. Il y a 13 réponses

¹ Voir ANNEXE ... Tableau des réponses. Surligné en jaune réponses positives, en vert négatives, en blanc ni oui, ni non.

que nous n'interprétons pas car elles ne sont ni oui, ni non et enfin 2 réponses ne sont pas exploitables (Idem)

II Quels éléments qualitatifs.

a. Que nous disent ces réponses sur le rôle de personne ressource ?

Nous avons organisé les réponses positives en regardant auprès de qui les coordinateurs d'Ulis se considéraient comme étant personne ressource, selon quelles modalités, et en quoi ils étaient ressources ? Voici organisées dans les tableaux ci-dessous les réponses données. Quelques réponses positives n'ont cependant pas pu être traitées car elles étaient trop courtes. Enfin une réponse considérée effectivement comme positive ne peut être traitée dans cette analyse puisque la personne cite in extenso le référentiel de compétences.

Auprès de qui ?	
Collègues	72
Familles	10
Jeunes	1
Partenaires	10
Communauté éducative	10
AESH	3
Directeur	1

Modalités	
Action de formation	5
Animation, sensibilisation	4
Co construction, co intervention	11
Participer, intervenir conseils de classe, de cycle, équipes de professeurs	4
Mise à disposition de supports, documents pédagogiques, outils	13
Organiser des réunions	1
Initier de nouvelles pratiques	1
Apporter conseils, idées	19
Rassurer	4

En quoi ?	
Aspects pédagogiques : adaptations (dont évaluations) différenciation, projets, préparation de séances	46
Accessibilité pédagogique	1
Observation	3
Compensation	1
Apporter des connaissances sur les troubles, l'ULIS, les difficultés	10
Préparer, aider, veiller aux temps d'inclusion	7
Apporter un autre regard	4
Créer des liens (entre les différents acteurs)	7
Aider à rédiger les PPRE (1) PAP, PPS et GEVASCO	12
Parler d'autres élèves que ceux de l'ULIS	10
Problèmes de comportement	2
Diffuser valeurs, aspects éthiques de l'éducation inclusive	3

Nous voyons donc que c'est majoritairement auprès de leurs collègues enseignants que les coordonnateurs se considèrent comme personne ressource. Ils apportent essentiellement des conseils et fournissent des documents, des outils. Les modalités de co- construction et de co- intervention ne sont citées que 11 fois. En fait ce sont les adaptations pédagogiques qu'ils aident à

mettre en place lors de temps d'inclusion qui apparaissent de façon majoritaire. Il y a aussi des réponses très peu nombreuses qu'il convient de regarder. Par exemple : Initier de nouvelles pratiques ; la question des valeurs liées à l'éducation inclusive. Leur participation aux différents temps de la vie des équipes est assez restreinte.

Or que dit le référentiel de compétences des enseignants spécialisés dans les formes d'intervention sur ce domaine. Reprenons les ici :

S'approprier et diffuser les enjeux éthiques et sociaux de l'école inclusive : il y a très peu de réponses sur cette modalité. 3 réponses font le lien directement. Nous ne savons pas sur quoi portent les actions de sensibilisation ou de formation, ni en quoi la participation à des conseils de classe (cité 1 fois) participent de cet enjeu.

Répondre dans le contexte d'exercice aux demandes de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques concertées à des besoins éducatifs particuliers : c'est ici que le croisement des réponses portant sur les modalités et le contenu montrent que c'est principalement là que les coordonnateurs ULIS se justifient de leur rôle de personne-ressource. En effet, nous avons 19 réponses qui indiquent qu'ils apportent des conseils et 46 réponses portent sur les adaptations pédagogiques. De plus 10 réponses indiquent qu'ils sont aussi consultés pour des élèves qui ne relèvent pas de l'ULIS.

Mobiliser les cadres réglementaires et législatifs dans la variété de ses missions : aucune réponse ne semble porter sur cette forme d'intervention en tant que personne ressource. Est-ce à dire que ces coordinateurs ne le font pas, ou plutôt qu'ils n'associent pas ce domaine à leur représentation de personne ressource ? L'expression « cadre législatif » est citée dans une réponse.

Connaitre et coopérer avec la diversité des partenaires et des acteurs de l'école inclusive : dans les réponses portant sur les personnes auprès de qui ils sont des personnes ressources, les partenaires en tant que tels ne sont cités que 10 fois, mais si l'on considère l'ensemble des acteurs, y compris les partenaires ce sont 34 réponses que nous pouvons comptabiliser. Peu de réponses peuvent être associées en analysant les modalités et les contenus.

Construire des relations professionnelles avec les familles en les associant au parcours de formation : Nous l'avons vu 10 réponses mentionnent le travail avec les familles. Trois expressions se rapportent à ce domaine : orientation, projet professionnel et parcours du jeune (chaque expression n'apparaît qu'une seule fois)

Concevoir et mettre en œuvre des modalités de co-intervention : ces modalités ne sont citées que 11 fois. Cela témoigne à notre sens, d'une pratique qui n'est pas encore installée.

Construire et animer des actions de sensibilisation, d'information et participer à des actions de formation sur le thème de l'éducation inclusive : 9 réponses qui se répartissent entre formation et animation, sensibilisation... Là aussi, ces modalités sont encore peu développées.

Prévenir l'apparition de difficultés chez certains élèves ayant une fragilité particulière : le mot prévention apparaît une seule fois dans les réponses. Par contre, les coordinateurs indiquent qu'ils sont sollicités pour d'autres élèves que ceux de l'ULIS, mais est-ce dans le cadre de la prévention ou pour aider les enseignants à apporter des réponses à des situations de difficultés déjà installées ? Il semble, à lire les réponses que nous soyons plutôt dans la deuxième interprétation. Ce qui signifie que cette mission de prévention qui dans le contexte des enseignants sur les réseaux d'aide se justifient pleinement, alors que cela est moins vrai dans le cadre d'un enseignant exerçant en ULIS.

b. Se considèrent-ils comme des experts ?

Majoritairement les coordinateurs ULIS ne se considèrent pas comme des experts. Le mot « expert » est interrogé par les réponses fournies, soit parce que cela *serait prétentieux*. Cela renvoie alors à une certaine humilité de la fonction. Autre interprétation, le mot expert serait du côté de la théorie or la pratique est jugée *empirique... avec les mains dans le cambouis*. Dans les autres justifications ce qui apparaît le plus renvoie soit au manque d'expérience, soit au manque de formation. Enfin une troisième catégorie des réponses négatives porte sur une interprétation du mot expert comme spécialiste qui connaîtrait toutes les pathologies. Ce domaine serait trop vaste. *Il y a trop de diversité dans les différentes formes de handicap... On a toujours à apprendre...* D'autre part, 13 coordinateurs ont du mal à se situer et reprennent aussi ces mêmes motifs.

Parmi les réponses positives, les coordinateurs justifient leur réponse de par leur expérience et de la formation, diplôme acquis qui les légitime en quelque sorte. Ils font aussi référence à des connaissances spécifiques portant sur les troubles et les pathologies et sur le cadre législatif. Dans deux de ces réponses, les enseignants signalent qu'ils sont aussi formateurs.

En quoi sont -ils experts ? les réponses se portent majoritairement sur les aspects pédagogiques, les adaptations qu'ils peuvent proposer dans les situations pédagogiques ou dans les évaluations. Dans ces éléments de réponses, les termes employés sont parfois techniques comme concevoir des *stratégies d'apprentissage personnalisées*, la mise en œuvre d'une *pédagogie de détour*, pratiquer un *regard global et focal, démarrage de la lecture combinatoire* (ce que pourrait aussi énoncer un enseignant de CP ayant une expérience de quelques années). Les termes observation, analyse, création d'outils accueil de la différence, prise de recul et mise en œuvre du projet personnalisé apparaissent une fois ce qui est peu, en particulier pour le terme analyse. D'autres éléments de réponses rejoignent celles données dans la partie personne ressource : *apporter des solutions, accompagner l'élève, répondre à des questions, travailler avec les partenaires*. Les limites entre personne-ressource et expert ne sont pas forcément claires à délimiter. C'est ici que la question posée peut être interrogée. En effet la formulation « pensez-vous être un expert ? » a induit toute une partie des réponses négatives, renvoyant à une définition de l'expert comme la personne qui maîtrise un ensemble de connaissances très vastes. Dans le référentiel de compétences, il s'agit d'*exercer une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire*.² Les réponses données témoignent de réponses pour la prise en compte des élèves qui bénéficient du dispositif ULIS, peu portent sur l'analyse de ces besoins. Est- ce implicite ou révélateur d'une difficulté d'analyse de ces besoins ?

Parmi les formes d'intervention données dans le référentiel, ce sont les suivantes que nous retrouvons dans les réponses fournies :

- En se dotant et utilisant des méthodes et outils d'évaluation adaptées
- En définissant des stratégies d'apprentissage personnalisées et conscientisées
- En adaptant les situations d'apprentissage, les supports d'enseignement et d'évaluation.

A noter cependant que ce qui relève de la conscientisation des stratégies utilisées par les élèves n'apparaît pas dans aucune des réponses données.

² Référentiel des compétences de l'enseignant spécialisé. Annexe 1 BO n° 7 du 17 février 2017

Enfin ce qui concerne la prévention, il n'y a aucune mention de ce mot et cela rejoint donc ce que nous avons noté dans le positionnement de personne-ressource. Les deux autres formes d'intervention apparaissent très peu dans le corpus, ce qui concerne donc :

- En contribuant à l'élaboration de parcours de formation adaptés visant une bonne insertion sociale et professionnelle
- En contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets individualisés dans une perspective d'un parcours de réussite. 3 réponses portent sur l'accompagnement de l'élève dans son projet de vie.

Ces non réponses pourraient s'expliquer en partie en ce qui concerne la question de l'insertion professionnelle pour des coordonnateurs Ulis école or pour mémoire, parmi ceux qui ont répondu à l'enquête, 56 % sont en école, 26% en collège et 18% en lycée. Nous pouvons donc estimer que sur à peu près 70 réponses de coordonnateurs ULIS lycée et collège, ces questions là sont très peu évoquées de par les contenus des réponses données.

- c. Que nous disent les enseignants qui travaillent avec les coordinateurs des ULIS ? les voient-ils comme personnes ressources ? et en quoi ?

Les enseignants du second degré voient avant tout le coordonnateur d'ULIS comme un expert de l'enseignement spécialisé, alors que les enseignants du premier degré les considèrent en majorité comme des personnes ressources pour l'équipe. Ces différences qui apparaissent sur un échantillon très réduit peuvent cependant interroger. Nous émettons l'hypothèse que cette différence pourrait être expliquée comme étant liée à l'histoire plus ancienne de la présence des enseignants spécialisés dans le 1^{er} degré. Les enseignants des écoles connaissent beaucoup mieux les enseignants spécialisés que ceux du second degré. Ils ont appris à travailler ensemble et particulièrement lors des concertations instaurées depuis 1989³ et qui concernent le suivi des élèves. En cela la participation des enseignants spécialisés aux temps de concertation, d'équipes éducatives et de suivi de scolarisation sont installées depuis plus longtemps que dans le second degré.⁴ En effet il a fallu attendre la loi de février 2005 pour que les équipes de suivi de scolarisation soient généralisées. Cette plus longue connaissance et plus longue pratique de collaboration expliqueraient peut-être cette différence de perception mais peut aussi interroger sur cette notion d'expertise. Enfin les enseignants du premier degré ne les considèrent pas comme personne ressource pour eux.

En quoi les enseignants estiment-ils être aidés par les coordonnateurs des ULIS ? Là aussi, les différences apparaissent entre les enseignants du second degré et peuvent aussi s'expliquer par la formation initiale des uns et des autres. Pour les enseignants du second degré les réponses se répartissent en 3 dominantes : d'abord (à hauteur de 44%) une aide pour comprendre le fonctionnement cognitif des élèves, puis (à hauteur de 33%) pour comprendre les attitudes et les comportements, puis (à hauteur de 22%) pour adapter les supports. Dans le premier degré, les réponses sont plus éclatées. Pour eux les coordonnateurs les aident d'abord (à hauteur de 26%) à comprendre les attitudes et comportements des élèves, puis à égalité (15,8%) pour comprendre le fonctionnement cognitif des élèves et pour adapter les supports. Mais il faut signaler que pour 31,6 % des réponses, l'enseignant coordonnateur ne « les aide pas vraiment »⁵. Il est très difficile de poser une quelconque hypothèse sur cette donnée. Les enseignants du premier degré travaillent

³ Loi Jospin sur l'école qui installe les cycles et les heures de concertation.

⁴ Dans le second degré c'est l'installation des premières UPI (96), puis des Ulis (2000) et enfin la loi de 2005.

⁵ C'est ainsi qu'était formulée la question.

davantage sans doute avec les enseignants des réseaux d'aide qu'avec les coordonnateurs des ULIS. Les ULIS, ont-elles encore un fonctionnement enclavé et la notion de dispositif a-t-elle plus de mal à s'intégrer dans les pratiques du premier degré ? Cela est possible car la circulaire de 2015 bouscule davantage les fonctionnements des ULIS, issues rappelons-le des anciennes CLIS, elles-mêmes issues des classes de perfectionnement. L'histoire différente de la présence des enseignants spécialisés et le maintien pendant plusieurs décennies d'un « à part » dans l'école, expliquent peut-être en partie ces différences. Cela donne une nouvelle piste d'investigation possible dans les réalités des dispositifs ULIS en premier degré.

EN conclusion :

Les enseignants coordonnateurs des ULIS se reconnaissent plus facilement comme personne ressource, en montrant l'importance de leur rôle de conseil auprès de leurs collègues et d'aide dans les aspects pédagogiques, adaptations des supports, des évaluations, apports de documents, d'outils. Ils se reconnaissent moins facilement comme des experts. De l'autre côté, les enseignants du second degré les voient d'abord comme des experts de l'enseignement spécialisé, alors que les collègues du premier degré les voient comme des personnes ressource pour l'équipe.

Au regard de ces réponses, il semble bien que l'analyse des besoins des élèves soit à développer ainsi que la contribution qu'ils pourraient apporter pour améliorer la compréhension des enjeux éthiques et sociaux liés à l'éducation inclusive. Enfin les modalités de co-enseignement restent à la marge. Les différents travaux de recherche⁶, les typologies proposées de co-enseignement⁷, gagneraient à être développées pour des pratiques qui améliorent ces dispositifs que sont les ULIS.

Les pistes de recherche à développer porteraient sur une étude comparative historique entre les enseignements du 1^{er} degré et ceux du second degré et leur rapport à l'enseignement spécialisé. Les travaux actuels sur les pratiques de co-enseignement apportent déjà de nombreux éléments sur la question liée à un fonctionnement des ULIS comme un vrai dispositif, vont-ils permettre de faire tomber les résistances liées à une représentation du métier enseignant comme un métier très solitaire. Enfin en termes de formation de ces enseignants spécialisés, il semble bien que l'analyse des besoins des élèves et la conception des aides à apporter doive être approfondie, car c'est bien là que se situe à notre sens leur expertise possible.

⁶ Voir article : <https://www.google.com/search?client=firefox-b-ab&q=marie+toullec+th%C3%A9ry+co+intervention>

⁷ Les 7 modalités : voir https://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-circos/ienjarville/sites/ienjarville/IMG/pdf/7_schaA_mas_co-interventions.pdf

Annexes :

Annexe 1 : Réponses des coordonnateurs sur leur rôle de personne ressource, et d'expert.

Annexe 2 : Réponses des enseignants du second degré

Annexe 3 : Réponses des enseignants du premier degré.

Annexe 1 :

Pensez-vous être une personne ressource ? Si oui, expliquez pourquoi.
Oui. Auprès de collègues, lorsqu'ils ont un élève avec des difficultés spécifiques d'apprentissage. Auprès de parents (extérieurs à l'établissement) en recherche de solution pour leur enfant ayant des besoins particuliers. Auprès de professionnels qui ont besoin de clarifier leurs connaissances sur les propositions scolaires adaptées. Auprès des élèves ordinaires qui s'interrogent sur la situation de handicap.
J'interviens à ma demande en AG sur la mission de PR, je propose mon aide dans des démarches personnelles auprès de collègues avec un enfant en S de H, je réponds à l'invitation d'un Lycée pro qui ouvre une ULIS à la rentrée pour parler du fonctionnement de l'Ulis ou à une association Dys pour expliquer le dispositif ULIS, je compte intervenir l'an prochain en conseil de classe de seconde...
Oui, cela fait partie des trois missions demandées à une coordonnatrice.
Non
Oui car je peux expliciter la mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique pour les élèves , je peux construire avec les enseignants des situations d'apprentissage et des supports d'enseignement adaptés je peux construire et animer des actions de sensibilisation, d'information sur l'école inclusive
Aide aux collègues lors des inclusions, intervention en formation initiale
Ressource auprès de l'ULIS, oui ! Auprès du collège, c'est plus difficile : il faut du tact pour éviter de "se faire jeter".
Pas suffisamment. Seuls quelques professeurs m'interpellent. On ne m'a rien demandé pour les AP.
Non pas de collaboration
Oui, j'accompagne les enseignants pour les inclusions
Mes collègues m'interpellent à propos de difficultés qu'ils peuvent rencontrer auprès de certains de leurs élèves. La direction m'interpelle lorsqu'on évoque l'orientation éventuelle d'un élève de classe ordinaire, de la rédaction des GEVA-sco, des PAP Les parents comptent sur ma connaissance des structures, dispositifs ... pour les aider dans l'accompagnement ou l'orientation de leur enfant. J'apporte aux services (SESSAD ...) qui travaillent avec mes élèves ma connaissance de l'enfant dans le milieu scolaire. Des collègues travaillant dans d'autres établissements dans des dispositifs spécialisés m'interrogent parfois, viennent passer une journée avec moi ...

Oui parce que nous aidons les professeurs à repérer, adapter, évaluer leurs séquences à différents niveaux de compétences. Souvent ils s'en saisissent ensuite pour mettre en œuvre des adaptations au sein de leurs groupes classes pour d'autres élèves...La question de l'individu apprenant comme sujet acteur de sa compréhension est aussi un regard différencié qui leur permet un pas de côté pour accueillir l'autre, différent, en lui faisant crédit de l'intelligence...

Oui auprès des collègues accueillant les élèves du dispositif et auprès de l'équipe éducative du lycée (CPE, surveillants...)

Oui je tente de les inclure et d'expliquer à mes collègues les aménagements

Référent ULIS du Lycée avec 5 ans d'expérience

Avec cette création, j'ai dû informer, coacher mes collègues AVS et enseignants, créer des projets, créer du lien entre tous, envoyer régulièrement des ressources aux collègues...

Je réponds aux questions de mes collègues pour rechercher des modalités d'évaluation aménagées pour les élèves à Besoins Particuliers (pas que les élèves Ulis), j'affiche des documents pour comprendre les manifestations des troubles, je les aide à remplir les PAP et Mise en Œuvre de PPS et Geva-Sco...

Oui car en tant que coordo, on a une petite connaissance du monde du handicap (MDPH, connaissance des lieux d'insertion professionnelle, des démarches...). On apporte une autre évaluation et regard sur le jeune (on pense compétences et non diplôme).

Oui je suis très présente pour aider mes collègues à favoriser l'inclusion et à aménager, à différencier.

Toute l'année, j'organise des sensibilisations au handicap pour les élèves et les enseignants - j'accompagne les collègues dans l'adaptation de leurs séances - je transcris les cours en braille, gros caractères et dessins en relief -- Le fait d'être personne ressource fait du reste partie de mes missions de coordonnateur et ma casquette de maître formateur facilite cette mission.

Pas plus que les autres enseignants dès lors qu'on échange avec ses collègues et partenaires.

Oui, car la formation capa sh implique des compétences spécifiques, que les autres enseignants n'en ont pas.

Élaboration d'outils de pilotage et de liaison avec les partenaires, co-construction de séquences pédagogiques, co-intervention

Les équipes éducatives ont besoin de conseils, d'être rassurées face au handicap et à la prise en charge pédagogique

Oui car je suis formée et diplômée.

Pas tout à fait. Mes collègues semblent en savoir autant que moi. Je me positionne pour l'instant davantage comme un enseignant supplémentaire qui va pouvoir aider l'enseignant qui accueille un élève ULIS mais pas uniquement car je vais pouvoir faire travailler cet élève avec un groupe d'élèves en grosses difficultés. J'espère trouver des idées qui permettront d'aider tous ces élèves ainsi que les autres enseignants.

Connaissance de l'enseignement spécialisé, des ressources et des aménagements

Pour aider les collègues à adapter pour mes élèves à besoins spécifiques et les leurs.

Oui car nous avons reçu une formation très spécifique (capa sh)

Je conseille mes collègues et les informe sur les adaptations possible pour les élèves en situation de handicap ou troubles dys présent dans leur classe (hors élèves de l'ulis)

Pour les collègues ayant des élèves à profil. Oui. Idem pour les divers documents à remplir ou à comprendre.

En théorie oui : je n'hésite pas indiquer à mes collègues les adaptations possibles même pour un élève hors Ulis. En pratique ce n'est pas évident car certains de mes collègue sont bien plus expérimentés que moi : j'ai du mal à me positionner... c'est comme si je leur parvenait leur métier... 😊

Longue pratique de l'enseignement pour des élèves troublés

Difficile de se sentir personne ressource quand on est jeune et non spécialisé même si très motivé

Oui du fait de mes 10 ans d'expérience dans l'ash qui m'ont amenée à chercher de nombreuses solutions à des problèmes très variés.

Oui car mise en place d'outils et adaptations pour les élèves ULIS en classe de référence et pour élèves en difficultés de l'école

Oui car mise en place d'outils et adaptations pour les élèves ULIS en classe de référence et pour élèves en difficultés de l'école

Je pense plutôt l'être car mes collègues viennent me voir lorsqu'un de leur élève a des difficultés : de comportement, dans les activités prévues, ... Mais je sais qu'en tant que coordo (je passe le CAPPEI cette année) je dois devenir une personne ressource. Mais pour le moment je ne pense pas être vue ainsi dans l'école.

Oui donner des trucs pour des enfants en difficultés échanger sur nos difficultés coopérer co interventions

Non parce que je ne fais que d'aménager le travail des collègues qui accueillent les élèves, donc pas de réflexion de leur part! Et comme ils sont accompagnés des AVS encore moins d'implication

Titulaire capash, formation. je peux aider à l'adaptation, compensation, observation des élèves, compréhension de certaines difficultés rencontrées

Non

Non mais je suis quand même enseignante

NON

OUI, je collabore avec des professeurs autour de la problématique apprendre à apprendre, je réalise avec eux des adaptations d'évaluations, ils viennent me voir pour me parler d'élèves qui leur posent problème (en dehors de ceux du dispositif ULIS) ...

Je n'aurais pas cette prétention mais j'apporte des solutions à certaines interrogations de mes collègues.

Non

Conseils auprès des collègues

Mes collègues s'appuient sur moi sur les temps en classe de référence (qui, quoi, quand, comment, adaptations...), Apports de certaines informations, idées d'adaptation, remédiations, co-intervention, aide pour remplir les GEVASCO (même hors ULIS), apports aux AESH de l'école...

Oui car en même temps que nous préparons les projets d'inclusion pour chaque élève avec les collègues dits ordinaires j'apporte des outils pour adapter, des méthodes, des ressources que les collègues utilisent ou pas. De plus dans notre école nous avons 3 temps hebdomadaires de co intervention (rédaction ce2, géométrie ce1, problèmes ce1,) et des temps de projet dans l'année en mode co intervention. Et ce mode d'enseignement à deux têtes permet une réelle inclusion et l'opportunité de montrer aux collègues et d'échanger sur les aides et aménagements lors des temps d'apprentissage.

Je suis enfin une personne ressource mais collaborative car j'anime un groupe sur facebook d'échanges de service, de troc et mutualisation : vide ta classe 19.

A travers la sensibilisation des équipes pédagogiques avec lesquelles nous intervenons (ULIS de réseau) , mise en place d'un projet de prise en charge de tous les élèves BEP dans notre établissement, tableau d'affichage Ecole inclusive, etc.

Non

Non, car mes collègues étaient déjà bien au fait avant mon arrivée.

Oui donner des conseils aux collègues par exemple

15 ans d'expérience avec ce public.

Je suis considérée comme telle par mes collègues. Je pense être personne ressource dans des domaines pédagogiques, pour les adaptations mais pas forcément dans la connaissance du handicap.

Oui : prise de conseils par des collègues à propos de difficultés d'élèves ne relevant pas du dispositif ULIS, co-intervention en classe d'inclusion avec une partie des élèves ULIS et d'autres élèves de la classe qui se trouvent en difficultés.

Oui, j'apporte de l'aide/des idées à mes collègues pour aider leurs élèves en difficulté scolaire et leurs élèves à besoins pédagogiques particuliers.

Oui. Je suis la personne ressource lorsqu'il s'agit des BEP de mes élèves ou d'un élève qui présente un trouble des apprentissages.

Les collègues enseignants se tournent vers moi quand ils ont une difficulté persistante avec un élève

Oui. J'aide à la compréhension générale des élèves qui ont des troubles associés à leur surdité, j'aide à s'adapter à leur besoin et à adapter les supports/évaluation. On fait appel à moi en cas de grosse crise ou difficulté de comportement en vie scolaire.

Pas vraiment car les collègues ne semblent pas encore tout à fait prêts à demander de l'aide

J'accompagne les collègues pour aider les élèves mais aussi d'autres élèves. J'organise des échanges de pratiques pédagogiques, etc

On essaie

Conseil aux enseignants des classes d'inclusion pour adaptations

Je fais à ce jour les adaptations des élèves qui sont en classe de référence cm2 (dys pour deux et aménagement pour trois autres) . J'aide mes collègues pour écrire les faas des élèves MDPH autre que ulis . Elles me proposent d'observer un élève qui pose problème dans leur classe.

Non car trop jeune pour aider et conseiller mes collègues

Non

Oui grâce à mo' expérience mais non parce que je ne suis pas spécialisée

Oui, je le pense car je donne beaucoup de conseils à mes collègues sur les différenciations qu'ils pourraient mettre en place pour certains de leurs élèves qui sont en difficulté du fait d'un handicap aussi.

Partiellement. La qualité de personne ressource est une fonction qui se construit en équipe et dans le temps

Oui mes collègues s'appuient sur moi pour les PPRE, PAP...

Je pense l'être car les enseignant de mon établissement n'hésitent pas à demander des conseils pour aider leurs élèves dans leur classe

Non

Ma formation m'a permis de découvrir les neurosciences... J'ai du recul par rapport aux classes ordinaires et mes collègues viennent assez me demander des conseils.... Problème : le manque de temps...

Oui même si je ne suis pas formée et me semble peu efficace... Mes collègues viennent me demander conseils pour des adaptations pour leurs élèves en difficultés.

Parce que j'ai une bonne connaissance de ces publics. Mais difficile de se placer dans l'équipe comme tel.

Mon rôle commence à s'installer au sein de l'établissement : les collègues me sollicitent beaucoup pour la rédaction des différents projets et documents liés aux élèves BEP ou porteurs de handicap. Mes ressources sont également empruntées.

Non

Je suis T2 sans formation donc j'apprends. Je connais mes élèves et en cela je suis personne ressource pour faciliter leurs inclusions, mais je ne suis pas personne ressource concernant les divers troubles et leurs adaptations.

Je commence à cumuler l'expérience qui permet de proposer un panel de réponses variées à un problème rencontré en classe.

En devenir car en formation CAPPEI mais j'essaie de répondre aux interrogations des collègues (souvent en devant me renseigner moi-même) et en proposant des supports "innovants"

Oui. Mes collègues font appel à moi lorsqu'elles ont une difficulté avec un élève sur lequel elles ont une suspicion de trouble dys.

Oui pour mes collègues, les parents, mon directeur, et même des enseignants d'écoles proches, ou mes partenaires.

Non

Compétences apportées

En travaillant avec mes collègues de PS au CM2, qui accueillent en inclusion les élèves bénéficiant du dispositif ULIS. En les encourageant à inclure le plus possible des ULIS. En organisant des RESS réunissant la famille, les soignants et les acteurs de l'école inclusive, afin de travailler sur le PPI de chaque élève et sur son orientation. En co-intervenant en arts visuels avec une collègue de CE2.

Oui car j'aide les collègues à réfléchir sur difficultés

Expérience et connaissance des élèves et leur fonctionnement

Oui car ayant reçu une formation spécifique

Oui.

Quand un élève est en difficulté, on vient m'en parler pour savoir si j'ai des solutions, des méthodes pour lui venir en aide.

On me demande les démarches à effectuer pour être reconnu par le MDPH.

On me demande quelles adaptations mettre en place pour aider les élèves.

Fréquemment, des enseignants " ordinaires " viennent vers moi pour des conseils pédagogiques pour des élèves en difficulté dans leur classe ou pour un prêt de matériel adapté.

Non

Oui, pour proposer des situations d'adaptation des apprentissages

oui;

-en transmettant les valeurs de l'inclusion aux collègues et aux familles;

-en proposant des pistes de réponses aux questions des collègues pour répondre au mieux aux besoins des élèves à BEP (différenciation pédagogique);
-en informant les enseignants sur les diversités de modalités d'évaluation (évaluations adaptées tant dans le fond que dans la forme et le lieu de passation);
-en participant au groupe de travail sur les compétences dans les différentes matières
-en réalisant un travail de coopération/concertation entre collègues enseignants, rééducateurs, familles et élèves et en identifiant les caractéristiques du cadre législatif de chacun (famille, établissement, enseignant, soignant, MDPH...);
-en mettant en relation les familles et le monde éducatif pour répondre au besoin de projet d'orientation: parcours de formation de l'élève

Oui car je suis sollicité par les enseignants dans l'explication de la manifestation des troubles et pour conseiller ou aider ou accompagner les enseignants dans leur quotidien avec les jeunes du dispositif

Ressource pour l'équipe, pour les parents

Diffusion de la pédagogie différenciée et des aménagements en inclusion

Lien entre professionnels

Oui, car j'aide mes collègues à identifier les erreurs et les difficultés de leurs élèves. Je conseille les tests, les bilans. Puis je les aide à lire et comprendre les bilans des spécialistes. Nous travaillons ensemble sur les différenciations à mettre en place, sur la rédaction des GEVASCO et divers documents administratifs.

Très peu

Aide aux collègues, organisation d'une 1/2 journée pédagogique sur les élèves à BEP

Non pas encore

Je présente le dispositif aux écoles du secteur en accueillant les équipes au sein de mon local. Je fais mon possible pour répondre aux questions de mes collègues.

Oui, les collègues n'hésitent pas à me solliciter en cas de difficultés au sein de leur classe. Je mène des observations d'élèves dans d'autres classes afin de repérer les difficultés et donc les besoins. je suis régulièrement en co-intervention. je conseille les familles et j'ai un lien privilégié avec l'enseignant référent.

Je guide mes collègues pour les adaptations en classe des élèves ULIS mais aussi des autres élèves à BEP

Plus ou moins. Dans l'école, mes collègues viennent me voir si elles ont des questions sur un Geva-sco à remplir. Sinon nous échangeons beaucoup sur leurs élèves et je peux (si j'en suis en mesure), leur donner des conseils.

Les professeurs viennent me voir pour me poser des questions sur les difficultés des élèves. Je leur propose des documents et des livres. Il me semble que c'est positif.

En donnant des pistes d'adaptations pour les élèves à BEP

En veillant à l'inclusion des élèves de l'ULIS

En partageant les lectures pédagogiques

Oui, je suis sollicité pour des adaptations concernant mes élèves mais aussi d'autres élèves rencontrant des difficultés d'apprentissages, des difficultés de compréhension des attentes de l'école, mais aussi des élèves en inclusion individuelle avec ou sans AESH

oui, en tous les cas, j'essaye.

La fonction de personne ressource recouvre les 8 missions :

- Appropriation et diffusion des enjeux éthiques et sociétaux de l'Ecole inclusive (Intervention en assemblée générale ou en journée pédagogique.)

- Conseils et informations auprès des enseignants pour promouvoir la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers. (Informers et conseiller les professeurs pour la mise

en place des projets. (PPRE-PAP-PPS), Participation au conseil de classes. Aide à la rédaction des GEVASCO et à la Mise en œuvre de PPS... Participation aux ESS hors dispositif si besoin. Suggestions de différenciations pédagogiques (adaptation des situations pédagogiques et des évaluations))

- Mobilisation des éléments des cadres législatif et réglementaire dans la variété des missions. (Mise à disposition d'un classeur synthèses des nouveaux textes en salle des professeurs)

- Coopération avec la diversité des partenaires et des acteurs de l'Ecole inclusive (Prise de contact avec les différents partenaires si besoin : orthophonistes, ergothérapeutes, SESSAD...)

- Mise à disposition d'une liste de partenaires sociaux, éducatifs et médicaux.

- Partage de contacts professionnels dans le cadre de l'orientation. (Parcours avenir))

- Construction de relations professionnelles avec les familles en les associant au parcours de formation. (Prendre des informations complémentaires auprès des parents lorsque cela est nécessaire ou sur sollicitation des collègues afin de permettre la mise en place des adaptations scolaires. Rendez-vous avec les familles et le professeur principal si besoin pour donner des informations. (Dépôt dossier MDPH, adaptations pédagogiques...))

- Concevoir et mettre en œuvre des modalités de co-intervention (Participation aux AP. (ateliers, co-animation, gestion mentale...) Mise à disposition de matériel pédagogique. (mémo, outils...) pour les élèves.)

- Conception et animation d'actions de sensibilisation, d'information et de formation sur le thème de l'éducation inclusive. (Proposition de conférence sur le handicap, sur les différences...Mise à disposition de documentations spécifiques)

- Prévention de l'apparition de difficulté chez certains élèves ayant une difficulté particulière. (Discussion, information et conseil auprès des enseignants sur les adaptations scolaires. Mise à disposition de documentation sur les troubles, les adaptations scolaires...Aide aux évaluations diagnostiques.)

Oui, pour les enseignants qui accueillent ont des élèves en inclusion. Aide à l'adaptation. Par extension, aide à l'adaptation et à la différenciation pour les élèves à BEP.

Il m'arrive de donner des pistes à mes collègues et de partager les connaissances reçues en formation

Je tends à l'être : j'aide les collègues dans les adaptations des évaluations, je fais des bilans pour des élèves en grande difficulté (lecture/compréhension...) et collabore à la définition des besoins éducatifs particuliers des élèves ne relevant pas du dispositif.

Oui car je travaille autour de l'élève avec un réseau de partenaires et conseil certains collègues sur des adaptations possibles

Essayant de nombreuses approches différentes avec les élèves d'ULIS, je finis par avoir une "boite à outils" relativement garnie qui aide mes collègues avec leurs élèves les plus fragiles. La discussion les fait aussi se sentir moins seuls face à la difficulté de leurs élèves.

Oui. Connaissance du dispositif et des différents troubles.

Oui, parfois, je conseille, donne mon avis.

Oui, je pense être une personne ressource dans les 2 lycées où j'accompagne des élèves. J'aide mes collègues à adapter leurs cours, nous discutons des évaluations, ...

Oui, les collègues d'inclusion me sollicitent beaucoup. D'autres aussi.

Oui car le coordonnateur Ulis à une place indispensable pour établir un lien entre les différents partenaires scolaires et extra scolaires et les parents. Les adultes qui évoluent dans la sphère de l'enfant vont tous s'appuyer sur les compétences et les connaissances du coordonnateur Ulis. C'est un pilier rassurant.

Accompagner les enseignants dans les aménagements pédagogiques, informer sur les troubles des élèves, sensibiliser sur le "rendre l'école accessible à tous"

Pour les autres enseignant de l'établissement, pour les parents

Oui je pense être une personne ressource car je suis les élèves dans certains cours, je rencontre les parents pour échanger sur le projet professionnel, je leur téléphone dès qu'il y a des difficultés rencontrées pour le jeune. Je suis une personne à l'écoute des jeunes du dispositif ULIS. Je véhicule une image positive de ces jeunes à BEP au sein de l'établissement. Certains sont en inclusion quasi-totale sur les CAP. Je vais à la rencontre des équipes pédagogiques. J'échange régulièrement avec le médecin scolaire, l'AS, l'enseignante référente. J'appelle les collègues de collège pour les informer du parcours du jeune qu'ils ont eu l'année passée. Si un élève est en difficulté, j'essaie de trouver des solutions pédagogiques. Tous les élèves sortis du dispositif me donnent de leur nouvelle régulièrement et continuent de me demander de l'aide ou un avis.

Aide des collègues pour inclure les élèves d'ULIS. Aide des collègues pour différencier, comprendre les difficultés et besoins particuliers de leurs élèves.

Pour l'adaptation des supports et des cours / plc

Pas forcément ! tous les aménagements proposés pour les inclusions sont à ma charge donc peu d'investissement de la part des collègues qui accueillent

Les professeurs du collège me demandent des conseils, cherchent auprès de moi des réponses que je peux apporter ou non sur le moment.

Permettre aux enseignants de mener une réflexion autour des adaptations en les aidant et en leur montrant des documents ressources.

Oui. Sollicitations très fréquentes par les collègues enseignants

J'assure communication et coordination auprès des équipes, en lien avec les partenaires et intervenants extérieurs ; j'apporte autant que possible des pistes de réflexion, je partage des outils, je tente d'initier des nouvelles pratiques...

Ressource pour les collègues lors de situations d'élèves en classe ordinaires, soutien lors des conseils de cycle.

Oui accompagnement de l'équipe autour des élèves à BEP (mise en place de PAP, gevasco, ESS pour des élèves avec PPS hors ULIS, co-enseignement, aide à l'adaptation des évaluations, des séquences, des supports...)

je soutiens et j'accompagne

Auprès des collègues enseignants, des familles, des jeunes

Oui, car mes collègues n'hésitent pas à se tourner vers moi quand ils ont une question sur le handicap ou l'accueil d'élèves avec des besoins spécifiques.

J'ai des connaissances opérationnelles dans un certain domaine et j'ai des relations de qualité avec les collègues qui m'identifient comme un soutien et une personne ayant certaines compétences.

Non

Oui mais comme les autres enseignants avec un plus : DU TSLA

Pas vraiment encore

Oui avec les collègues du milieu ordinaire pour apporter des précisions sur les compétences des élèves d'ULIS, pour certaines adaptations à apporter au niveau du contenu de leur cours destiné aux ULIS ou pour leurs évaluations.

Pas suffisamment. Première année dans l'établissement et dans une ULIS. Réseau à construire petit à petit.

Je réponds aux questions que mes collègues me posent sur les adaptations

Appuis auprès des collègues face aux élèves en situations de handicap ou en grandes difficultés scolaires - élaboration de PPRE - aide à la rédaction des GEVASCO - animation du groupe d'AVS-AESH

Enseignante spécialisée depuis de nombreuses années dans des milieux très différents : hôpital de jour, IME, ULIS école, CFA... Connaissances solides des diverses structures et des textes associés.

Pensez-vous être un expert ? Justifiez votre réponse.

Oui, grâce à l'expérience acquise sur plusieurs années.

Oui parce que je me suis spécialisée dans ma fonction d'enseignante et Non car je reste encore en démarche de formation pour le devenir peut être avec plusieurs années d'expérience.

oui, experte dans les besoins éducatifs particuliers des élèves

non

oui
je peux construire et élaborer des la mise en œuvre des projets individualisés visant au parcours de réussite

je peux définir des stratégies d'apprentissages personnalisées
je peux adapter les situations d'apprentissage, les supports et les évaluations...

non, un expert "sait tout sur tout" pas moi !!

Un expert non mais une chercheuse oui!

Plutôt un empêcheur de tourner en rond, faire avancer les choses, voir les élèves autrement, adapter les enseignements.

Non

Oui, j'ai des connaissances au niveau des textes ou des troubles que n'ont pas beaucoup de mes collègues

J'ai une bonne connaissance des textes législatifs.

J'ai 17 années d'expérience en dispositif spécialisé ... ce qui me donne une "certaine" expertise ...

Oui je le pense car j'ai à la fois la formation et l'expérience qui m'ont appris à penser et à projeter à la croisée de la pédagogie de l'enseignement et de la pédagogie de l'apprentissage. J'ai accompagné les différents publics de jeunes auxquels je m'adresse dans des lieux de scolarisation variés (établissement médico-social IME TED et troubles apparentés, ITEP, regroupement d'adaptation en

école et collège ordinaires) une expérience de l'échec à accueillir comme problématique centrale car un élève en difficulté = souvent un professeur qui se sent en échec. L'expertise oeuvre à la fois comme un regard focal et global qui permet la rencontre...Nous ne sommes pas des spécialistes de la pathologie mais de la pédagogie du détour et de la relation au savoir. J'ai également entrepris une formation en Art-Thérapie au fil de ma carrière qui complète mes pratiques pédagogiques. Je n'ai jamais été enseignante en milieu ordinaire, ce n'est pas mon métier.

non, car chaque jeune est différent et il faut un regard d'équipe pluridisciplinaire pour pouvoir avancer avec ces jeunes

Mieux formée que les enseignants et plus à l'écoute

OUI

non, ancien prof de Technologie, je m'appuie sur une expérience d'une dizaine d'année avec un public d'ebep

Je pense être plus experte que beaucoup de mes collègues, de par ma formation, ma réflexion et mes lectures. J'ai conscience que j'ai encore à me perfectionner.

non car le monde change beaucoup et vite. Je ne me sens pas assez au point sur les possibles. Je n'ai pas encore un réseau expert.

non, je me perfectionne chaque année depuis 2009...

Je suis titulaire d'un CAPSAAAIS B et maîtrise l'impact des différentes pathologies visuelles sur les apprentissages, les techniques de transcription, le braille, le braille abrégé, le braille mathématique et informatique, le braille abrégé anglais, les outils numériques liés à la déficience visuelle. Par ailleurs, mon travail de maître formateur me permet de me tenir à jour sur les sciences cognitives et d'avoir un regard critique sur mes pratiques pour les faire évoluer. Je suis également sollicitée pour mener des formations ou pour accueillir des stagiaires (CAFFA, CAPASH, CAPEI, Master).

Non. J'ai encore beaucoup à apprendre et chaque élève est différent et apprend différemment .

oui, grâce à la formation spécialisée et l'expérience (6 ans)

C'est délicat ... je dirais qu'avec le temps le regard sur les élèves s'affine et les hypothèses d'identification et les réponses apportées sont de plus en plus précises donc oui je commence à le devenir

Oui et les sollicitations en la matière en témoignent

Autant que faire se peut car cette qualité d'"expertise" ne se construit qu'avec l'expérience d'un échange de pratiques régulier et la concrétisation d'une formation continue qualitative.

Pas vraiment En plus des commentaires évoqués ci-dessus, je peux adapter certains supports créés par l'enseignant afin qu'ils soient bénéfiques à l'élève ULIS, voire aux élèves en grosse difficulté. Mon expertise se situe peut-être davantage dans le temps que je peux avoir pour observer l'élève ULIS, la connaissance que j'en ai déjà sur ses compétences/difficultés/besoins. Ce qui me permet d'orienter les adaptations.

Non. J'ai enseigné 5 ans en école maternelle ordinaire (+ direction), je n'ai que 2 années d'enseignement en SEGPA et c'est ma première année en ULIS école

oui sur certains points (le démarrage de la lecture combinatoire par exemple): 14ème rentrée en ULIS école / CLIS mais j'en apprend tous les jours :)

Une experte non, ce serait prétentieux mais j'aime observer, réfléchir, essayer de comprendre et mettre en place des aides. Si elles fonctionnent, c'est bien. Sinon, je continue à chercher. C'est cela que j'aime le plus dans mon métier.

Oui car ma spécificité est l'adaptation des supports et la création d'outils de gestion du comportement. Je dirai que je suis experte dans l'accueil de la différence mais que je n'ai pas toutes les réponses ni toutes les solutions.

Enseignante en Spe depuis 15 ans.

Bon, je manque de pratique et de formation

Pas encore

Idem
Non, il y a une trop grande variété de profils et de niveaux pour pouvoir acquérir une connaissance approfondie de chaque chose.
Non, seulement 2 ans en ULIS école et pas de formation. Je me suis formée toute seule, encore plein de choses à apprendre.
Je ne pense pas être experte. Je souffre beaucoup depuis la rentrée de ce que je vis et subis en ULIS. Je fais du mieux que je peux chaque jour.
non
Experte disons expérimentée 10 avec des enfants TED et en tout 18 ans de spécialisé
non, on apprend sans cesse.
Non. Première année en ULIS et seulement 4 années d'enseignement.
Non
NON
NON, on ne peut pas devenir "expert" en un an, ni même deux. Je pense que nous restons des "spécialistes" en cours de formation tout au long de notre carrière.
Ayant passé le CAPASH et m'étant formée toute seule en lisant beaucoup, je pense que je peux dire que je possède une certaine expertise dans le domaine du handicap concernant les troubles cognitifs et la déficience mentale légère.
non, étant seulement t1
Non on apprend tous les jours
Non, même si c'est ma 4ème rentrée, je me sens trop jeune dans le métier pour m'estimer experte
Une experte non, mais une personne avec un peu de recul et avec une expérience de réussites et d'échecs. 13 ans dans le spécialisé et hors parcours : baby sitter d'enfant autiste quand j'étais étudiante
Un expert en devenir! (en formation CAPPEI cette année)
Non, je débute tout juste et apprends au fur et à mesure...
Oui, car je sais gérer des élèves à besoins particuliers
Oui
15 ans d'expérience avec ce public.
Non, je ne pense pas qu'on puisse se poser en tant qu'expert tant le champ est vaste et spécifique à chaque enfant
Non par manque de formation et de temps pour me documenter davantage.
Je ne suis pas un expert, je suis en formation permanente.
Peut-être pas experte dans l'absolu mais dans mon équipe oui à propos du handicap.
non comment être expert dans ces troubles que même les grands spécialistes ne cernent pas vraiment
Oui et non. Je connais les tenants et les aboutissants de la surdité mais ce n'est finalement pas le plus important. Le relationnel avec les élèves est bien plus essentiel!
Non je ne suis même pas spécialisée.. Je fais ce que je peux...
J'ai encore besoin de consolider certaines connaissances et surtout me former à des pédagogies spécifiques.
Non car il y a toujours de nouvelles choses à apprendre et à connaître.

Non, je débute en ulis, je ne connais pas toutes les solutions à chaque trouble
Non.j'ai quelques notions grâce à la formation professionnelle. J'ai des grilles d'observation pour affiner le regard. Je suis sur des sites spécialisés et je vais voir les conférences de consensus.
Là encore non car trop jeune et pas spécialisée
Non. Manque de formation
Non, je manque de formation
Tout du moins, le CAPASH me donne cette légitimité d'expertise que les autres collègues n'ont pas.
Loin de la ... on se cesse jamais de se former et d'apprendre
J ai 15 ans d ancienneté et capa sh d donc oui
Je ne suis pas un expert mais je me renseigne quand je ne sais pas pour essayer de répondre au mieux aux demandes
Non
Ds un sens oui... car je prends plus le temps d analyser ... les relations avec les partenaires m aident également beaucoup ... Mais je souhaiterais me former en psychologie cognitive et neurosciences
Non pas de formation, j'apprends au fur et à mesure que je découvre une difficulté, j'expérimente ce que je trouve...
Dans le sens cappei, oui... Au moins dans le sens où je suis formée (en formation)
Non.... je pense être plus armée que mes collègues mais pas experte.
non
idem question ci-dessus
Je tâtonne toujours. On peut vraiment être expert un jour ?
Non je commence à peine et en pleine formation donc en pleine découverte
Je pense que mes connaissances et compétences font de moi une personne capable de guider ou trouver des solutions aux difficultés d'un enfant face aux apprentissages. Je pense aussi que je peux encore apprendre et expérimenter et que mon degré d'expertise est perfectible.
Oui, dans la mesure où je dois apporter une réponse précise pour chaque cas ou besoin d'élève, et où je m'appuie sur des compétences et connaissances qu'un simple professeur des écoles n'a pas forcément.
Non, je debute en ULIS sans CAPPEI
connaissance des pathologie et l'aide qui peu être mise r en place
non
Pas complètement, pas dans tous les domaines.
Experte oui en recherche en questionnement en tatonnement en accueil en pédagogie positive mais certainement en réponses toutes faites
Non. Je suis coordonnatrice depuis seulement 3 ans.
Oui , je peux apporter des solutions à une situation compliquée pour un enseignant ordinaire .
Non je n'ai qu'un an de stagiaire en tant que professeur des écoles
non, car débutante sur ce type de poste

oui;

-en rédigeant les GEVASCO-PPS (documents du cadre législatif)

-en évaluant les élèves à BEP dans le but de définir leurs profils d'apprentissage

-en proposant des situations d'apprentissage personnalisées en ULIS

-en proposant des adaptations d'évaluation permettant de révéler au mieux les compétences de chaque élève

-en participant aux formations dédiées aux enseignants en lien avec les élèves à BEP (participation aux journées des Dys; aux formations neurosciences; aux formations pédagogiques innovantes...)

-en échangeant avec des rééducateurs avec un vocabulaire professionnel adapté

Non, c'est impossible d'être expert dans la mesure où chaque cas est différent et qu'il convient de rester humble pour continuer à apprendre et surtout à adapter ses postures ainsi que ses pratiques au quotidien avec les jeunes du dispositif

Expert en devenir

Connaissance du milieu professionnel, des démarches d'orientation, de la connaissance de soi pour accompagner les élèves dans leur projet de vie.

non

On n'est jamais expert ! Nos élèves sont tous différents et nous poussent à rechercher des méthodes, des mises en situations toujours plus performantes et adaptées à leurs besoins ou handicap. La formation que j'ai faite avec Mme Boidein sur les troubles des apprentissages me rend service tous les jours.

un expert non, J'ai quand même une certaine expérience auprès des enfants en difficulté.

Ah non je continue de tâtonner

non pas encore . J'enseigne sur le dispositif depuis deux ans .

J'aurai toujours à apprendre donc l'expertise...

pas encore, je manque encore d'expériences et de recul pour affirmer être experte

Non, car je ne sais pas tout, je teste, je réajuste, je teste à nouveau. Il n'y a pas de recettes miracles.

Plus ou moins. J'ai encore beaucoup de lacunes sur le monde du handicap. Je manque d'apports théoriques pour analyser le comportement de mes élèves et trouver des solutions pour les aider. Je n'arrive pas encore à bien cerner les besoins des élèves.

J'adapte l'apprentissage aux situations de handicap. J'essaie de les accompagner à une plus grande autonomie. Je propose un accompagnement personnalisé. Il me semble également que le travail de groupe est essentiel.

non, actuellement en formation, je pense que j'ai encore beaucoup d'éléments à apprendre, à mémoriser, à comprendre.

oui par rapport au sentiment d'incompétence de mes collègues, et surtout expert des procédures liés à la scolarisation des élèves porteurs de handicap, connaissance des partenaires

Non, je pense que j'ai besoin de formations plus approfondies en didactiques

Non, je ne crois pas qu'il existe d'expert en la matière. Chaque enfant est différent, ce qui compte, c'est l'observation, la relation et ce que l'on peut créer à partir de là. Cela ne relève pas d'un domaine d'expertise.

non, plutôt en recherche

Débutant dans l'enseignement spécialisé, je pense que la formation permet d'acquérir les bases, l'expérience du terrain le reste. Je me sens investie d'une grande responsabilité.

"expert" peut être pas mais oui je peux répondre à beaucoup de questions sur le sujet posées par les collègues, les parents, les partenaires, les élèves

Non, je ne suis pas experte, je suis plutôt sur le versant pragmatique, "les mains dans le cambouis" , je ne théorise pas, je tente de faire du sur-mesure pour mes élèves et je remarque que deux cas ne sont jamais les mêmes.

non

Non, je suis en formation CAPPEI

Non je ne pense pas, je ne pense pas avoir les connaissances suffisantes.

euuh... non! j'essaie de faire le "moins mauvais" pour essayer de tendre vers le "moins pire"...

Oui mais la formation est essentielle.

Si je suis un "expert" je suis un expert en formation, qui apprend chaque jour.

parfois : la connaissance spécifique de chaque élève revêt un caractère d'expertise quant aux adaptations à mettre en place (apprentissages et comportement)

Expert est un grand mot. Je pense connaître mon métier car tout d'abord j'aime ce que je fais au sein de l'ULIS. Je lis beaucoup, je suis une autodidacte. Je fais des recherches sur Internet. J'essaie toujours de trouver une solution à un jeune.

Non, juste une personne avec une formation supplémentaire et une importante expérience des troubles des fonctions cognitives et du comportement.

master + master pro de psychologie cognitive (avant d'être enseignante)

nous sommes jamais experts, nous nous améliorons mais nous apprenons toujours surtout dans le domaine de l'autisme, les enfants ne sont jamais les mêmes!

Depuis plus de 20 ans dans l'enseignement spécialisé, j'ai fait de nombreuses formations et sans encore tout savoir, j'ai des connaissances dans le domaine.

Au fur et à mesure, avec l'expérience on se rend compte de ce qui marche et de ce qui ne fonctionne pas.

Pas encore : pas le niveau de maîtrise suffisant

Non, le sujet est trop vaste et le profil des élèves à BEP trop varié pour s'affirmer comme expert

Pas un expert sur le plan didactique et pédagogique mais j'ai acquis des connaissances sur les différentes pathologies et les différents troubles cognitifs.

non pas encore

non j'avance au fil des dilemmes

plutôt un référent, une personne ressource. En matière de handicap et d'adolescence, il n'y a jamais aucune certitude et chaque situation est unique

Non, j'ai encore beaucoup de choses à apprendre.

Non, je suis un praticien dont la formation est pour partie empirique avec un domaine de validité précis.

non

Non il faut rester humble devant la difficulté scolaire.

loin de moi cette idée

Expert est un mot très fort à mon sens mais il semblerait que notre regard, notre formation et notre expérience permettent une certaine efficacité dans la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers

Non. Chaque élève avec sa façon d'appréhender le monde qui l'entoure nous apprend l'humilité et le devoir de chercher des réponses nouvelles, de réinventer son métier.

non, je n'ai pas cette prétention

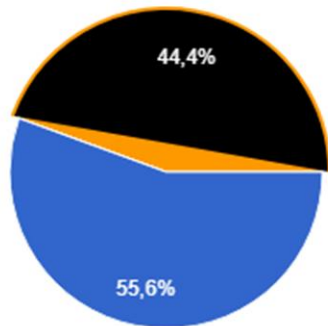
capa-sh et 10 ans d'expérience, plus 5 ans comme formatrice

Oui. Maîtrise de multiples outils spécifiques pour les élèves en grande difficulté, mes années en hôpital psychiatrique me permettent de cerner le profil des élèves accueillis en ULIS, travail en relation avec des professionnels.

Réponses Second degré.

Pour vous l'enseignant coordonnateur est

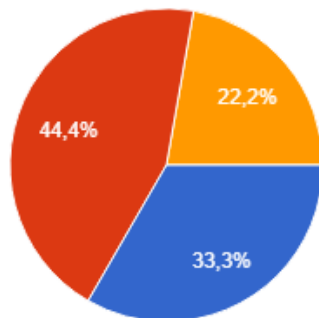
9 réponses



- Un expert de l'enseignement spécialisé
- Une personne ressource pour vous
- Une personne ressource pour l'équipe

L'enseignant coordonnateur

9 réponses

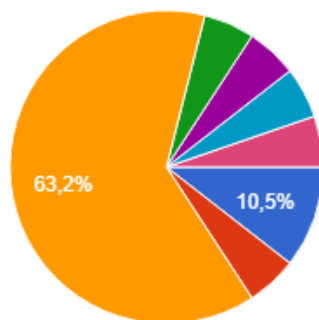


- Vous aide pour comprendre cet élève dans ses attitudes, son comportement
- Vous aide pour comprendre son fonctionnement cognitif
- Vous apporte une aide pour adapter vos supports
- Vous apporte une aide pour l'évaluation
- Ne vous aide pas vraiment

Réponses 1er degré

Pour vous l'enseignant coordonnateur est

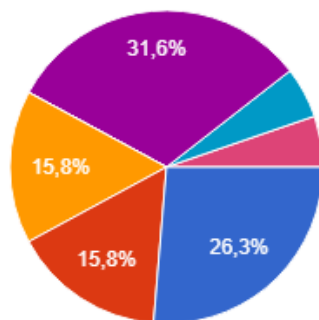
19 réponses



- Un expert de l'enseignement spécialisé
- Une personne ressource pour vous
- Une personne ressource pour l'équipe
- un enseignant spécialisé
- tout à la fois
- les 3 à la fois
- Les 3 !

L'enseignant coordonnateur

19 réponses



- Vous aide pour comprendre cet élève dans ses attitudes, son comportement
- Vous aide pour comprendre son fonctionnement cognitif
- Vous apporte une aide pour adapter vos supports
- Vous apporte une aide pour l'évaluation
- Ne vous aide pas vraiment
- est considéré comme celui qui s'occupe
- Réponse 1, 2 et 3 : aide à comprendre